

La FSU a été reçue le mardi 23 mai 2017 par le ministre de l'Éducation nationale.

Lors de cette rencontre, la FSU a fait état de ses ambitions pour la réussite de tous les jeunes et de ses propositions pour améliorer le fonctionnement du système éducatif. Elle a rappelé la nécessité de poursuivre les mesures pour améliorer encore les déroulements de carrière et les conditions de travail des enseignants comme des non enseignants (y compris en lien avec les demandes portées auprès de la Fonction publique).

La FSU a ensuite fait part de ses inquiétudes sur un certain nombre de sujets : dédoublement des effectifs au détriment du «Plus de maîtres que de classes», évolution à la carte des rythmes scolaires, autonomie des établissements, évolution du bac, avenir de l'enseignement professionnel, situation de l'éducation prioritaire (et notamment de la place des lycées)...

La FSU a également demandé la mise en place d'un plan ambitieux de formation (initiale comme continue) et l'ouverture de discussions concernant le pilotage.

Elle a fait part de la nécessité de créer des emplois dans les métiers non-enseignants et de développer un plan de requalification des emplois dans les filières administratives et techniques.

Concernant les Lycées professionnels et l'apprentissage, le ministre a dit qu'il n'y aurait pas de régionalisation des lycées. Il se dit prêt à ouvrir une concertation pour voir comment améliorer la situation de l'enseignement professionnel. A suivre de très près.

CAPA du mouvement Intra / 19 juin 2017

La CAPA des PLP aura lieu le lundi 19 juin. Nos Commissaires paritaires sont au travail pour la préparer depuis une dizaine de jours. **Nous apprécions d'ailleurs que le Rectorat s'engage à ne pas transmettre de résultats prévisionnels avant cette CAPA.**

CAPA Hors Classe / Mercredi 7 Juin 2017

Une fiche de suivi est à votre disposition sur notre [Espace Gérer sa carrière](#). Nos commissaires paritaires informeront les adhérents, le soir même, de leur rang et de leur barème définitif.

AFFECTATION DES LAURÉATS DES CONCOURS

Saisie des vœux sur le site SIAL **du 2 mai au 2 juin 2017** à midi

Contactez le SNUEP-FSU capn@snuep.fr

La note de service n° 2017-069 du 11 avril 2017 parue au BO n°15 du 13 avril 2017 et fiche de suivi sur notre [Espace Stagiaires](#)

Le rectorat et la région sont sur la même longueur d'onde !

Dans le cadre du lancement des travaux sur le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles, la FSU a participé à cette rencontre en présence du Recteur de la région académique et du président du Conseil régional.

Les axes de formation et d'orientation pour les jeunes et les adultes seront orientés suivant un objectif affiché : le développement économique de la région. Lors de cette rencontre trois interventions ont attiré notre attention. Vous trouverez ci-dessous le résumé de quelques points soulevés :

Michel Yahiel, commissaire général de France Stratégie :

Il est pour le renforcement des compétences de base et la formation doit favoriser l'insertion dans l'emploi et la continuité professionnelle. L'appareil de formation doit évoluer pour le mettre en adéquation avec les besoins de l'économie, en faisant tout de même attention aux personnels de la formation. Et pour cela, l'appareil de formation doit être capable de réagir rapidement aux évolutions tout en élevant le niveau de qualification. A la fin de son intervention, il a préconisé de faire attention aux fractures territoriales : ne pas supprimer de formations sur les territoires éloignés des métropoles.

Le président de la Région :

Sur ce dernier point, le président de région est d'accord avec Michel Yahiel, et donc pas de fermetures de lycées dans ces territoires, en précisant qu'« il faudra y mettre les meilleurs profs. » Il a tenu à préciser que les lycées devraient s'ouvrir davantage à l'extérieur : population, jeunes et moins jeunes, entreprises... Il a aussi incité à d'utiliser plus largement l'outil numérique installé dans les lycées.

Le Recteur de région académique

Il a souligné tout l'intérêt de la mixité des publics et des parcours. Ce système répond selon lui aux attentes des élèves et prévient les décrochages. Il souhaite installer la mixité des publics très rapidement et dans tous les lycées et LP, à l'image de ce qui est fait de façon expérimentale au lycée d'Agen : entre 4 et 6 apprentis dans chacun des 9 BTS du lycée, en remplissage des places vacantes. Il a terminé en exprimant son souhait d'avoir un appareil de formation qui puisse répondre dans les 6 mois aux besoins des entreprises, et d'avoir une réelle convergence entre la carte de formation scolaire et celle de l'apprentissage.

Nos remarques et positions

- ❶ La mixité des publics est traitée par le rectorat et la région comme un moyen de rentabiliser la formation initiale sous statut scolaire. Pour nous, la réussite de nos élèves (insertion professionnelle ou poursuite d'études) et la maintien d'une formation de qualité sont une priorité..
- ❷ L'enseignement professionnel sous statut scolaire est le carrefour de concentration des problèmes scolaires et sociaux : orientation subie, absence de mixité sociale, décrochage, violence... Mais cela ne leur suffit pas : on charge la mule en y ajoutant la mixité des publics.
- ❸ Pour nous, l'éducation, et donc la formation professionnelle initiale, n'est pas un marché. La République doit assurer la scolarité de tous les jeunes. Et dans ce cadre, l'enseignement professionnel public doit être valorisé pour occuper toute la place qui lui revient.

Le Conseil académique de l'EN (CAEN) du 24 mai 2017

Un Conseil spécial Campus des métiers et des qualifications (CMQ)

Deux points à l'ordre du jour de ce CAEN, en réalité un seul majeur et qui concerne le Campus des métiers et des qualifications cuir, textile, mode et luxe.

Dans sons introduction, le DAFPIC fait référence au BO de l'Education National du 10 février 2017 et précise que le Campus des métiers et de qualifications est un « dispositif ouvert et coopératif qui contribue à la mise en œuvre, au niveau régional, d'une stratégie éducative ambitieuse de formation professionnelle. Son organisation favorise l'orientation active et positive des jeunes, le maintien dans l'emploi des salariés et la réinsertion des demandeurs d'emploi, en offrant des parcours du CAP au niveau Bac + 8, en conjuguant tous les modes et statuts de formation. »

Puis, il a évoqué le secteur du cuir, des textiles, de la mode et du luxe, en précisant que cela concerne un nombre important d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, et donc cela « nécessite un accompagnement en matière de formations professionnelles auquel le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la région académique souhaitent contribuer ». Dans ce cadre vient la candidature pour ce Campus des métiers du lycée professionnel Porte d'Aquitaine Thiviers qui sera l'établissement support.

Cette candidature entre dans le cadre d'un cinquième appel à projets pour la création de campus des métiers et des qualifications (déplacement de la Ministre à Besançon, le 13 février 2017). Objectif de la démarche : "favoriser l'émergence de projets dans le secteur tertiaire, de l'efficacité énergétique ou encore des filières impactées par les enjeux du numérique". Pour développer le programme Erasmus + à destination des élèves de la voie professionnelle, le ministère indique qu'il tiendra également compte de « la dimension transfrontalière européenne ou internationale ».

Un arrêté publié au Journal officiel du 11 février 2017 a officialisé la labellisation de [26 nouveaux campus](#), portant à 77 le total des sites désormais labellisés. Et avec ce cinquième appel, l'objectif est d'atteindre 100 campus labellisés à la fin de 2017. Les dossiers dans les académies doivent être déposés jusqu'au 30 juin 2017. **Nous vous appelons à rester vigilants.**

Daniel Bloch (Président du groupe d'experts Campus des Métiers et des Qualifications, ancien Recteur) est plus clair car il parle clairement d'un nouveau mode de gouvernance de l'enseignement professionnel associant de façon étroite l'État et la Région : « Les Campus des métiers et des qualifications qui fédèrent des établissements secondaires et des établissements supérieurs, publics ou privés, et qui offrent de nouveaux parcours de réussite aux élèves et aux étudiants, aux apprentis et au public de la formation continue, sont désormais considérés comme pouvant constituer le socle d'une refondation de l'enseignement professionnel reposant sur un nouveau type de partenariat entre l'État et les Régions..... Chaque Campus dispose désormais d'une direction opérationnelle. »

Pendant ce CAEN, nous avons renouvelé notre opposition à tout projet qui vise à marginaliser l'enseignement public sous statut scolaire. Nous demandons avec force un bilan objectif, sur des critères nationaux et transparents des CMQ.

Leur création n'a pas permis la valorisation affichée de l'EPP et il n'y a pas eu d'ouverture significative de nouvelles formations aux niveaux V et IV. Au final, seuls le supérieur, les structures privées associées et les entreprises semblent tirer bénéfice de ces CMQ !

Ces Campus favorisent clairement la mixité des publics et des parcours, ce qui permet à la région et à l'EN de faire des économies mais plus de dégradation des conditions de travail des collègues.

Vote : 11 contre (8 FSU, 2 CGT et 1 FO), et 14 pour (**dont 4 UNSA et 1 CFDT**)..

Le ministre Darmanin reçoit les organisations de fonctionnaires

Le ministre de l'action et des comptes publics, a rencontré, mardi 23 mai, quatre organisations syndicales de la Fonction publique (CFDT, CGT, FO, FSU). L'objectif est d'établir le contact, alors qu'Emmanuel Macron a annoncé, durant la campagne présidentielle, son intention de supprimer 120 000 postes d'agents publics durant le quinquennat.

Lors de sa rencontre avec le ministre, la FSU a tout d'abord dit son inquiétude quant à la définition du ministère qui lie la Fonction publique aux questions budgétaires laissant présager ainsi un prisme budgétaire sur les différentes questions à traiter.

La FSU a dit son désaccord concernant un certain nombre de mesures prévues si elles devaient être appliquées: suppressions d'emplois, rétablissement de la journée de carence, augmentation non uniforme du point d'indice...enfin, elle a particulièrement dit ses craintes pour l'avenir de la Fonction publique territoriale et ses agents (temps de travail, flexibilité, précarité, remise en cause du statut...).

Concernant le rendez-vous salarial, il n'y aura pas d'augmentation du point d'indice en 2017 (le Ministre rappelant qu'il y a eu 0,6% d'augmentation en février). Par contre un rendez-vous est prévu pour discuter par exemple des mesures à prendre pour compenser l'augmentation de la CSG. La FSU a demandé que soient intégrées à ce rendez-vous des discussions pour poursuivre l'amélioration des carrières commencées avec le PPCR.

La FSU a demandé également l'ouverture de discussions afin de mettre un terme à la précarité dans la Fonction publique.

La FSU dénonce l'absence d'un ministère dédié, et même d'un secrétariat d'État, chargé des retraités et des personnes âgées.

Au total un quart de la population dont 16 millions de retraité.e.s est ignoré. La FSU a demandé au gouvernement de préciser rapidement qui prendrait en charge ces questions et selon quelles intentions ?

CAMPAGNE DE PRÉ- SYNDICALISATION POUR L'ANNÉE 2017-2018

Adhérer ou ré-adhérer à une organisation syndicale reste de plus en plus d'actualité dans ce contexte difficile afin d'être encore plus forts pour défendre l'enseignement professionnel public qui se trouve fragilisé par les réformes et attaqué, plus que jamais, par le développement de l'apprentissage et les attentions du l'actuel Président ne sont pas rassurantes.

Dans l'enseignement professionnel, le choix est clair : c'est celui du SNUEP-FSU qui s'impose en tant que syndicat spécifique dans la première fédération de l'Education Nationale. Et dans l'académie de Bordeaux, les collègues l'ont bien compris puisque le SNUEP est en progression constante. C'est dans ce sens qu'il nous faut continuer ensemble dans le but de devenir ainsi une force syndicale de plus en plus INCONTOURNABLE.

ENSEMBLE, DÉVELOPPONS LE SNUEP. ADHÉREZ ! RÉADHÉREZ !

Bulletin d'adhésion : [Word](#) et [PDF](#)

Bulletin de prélèvement : [Word](#) et [PDF](#)